



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

statistiques

Question écrite n° 51805

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la mise en place d'un suivi mensuel, département par département, des résultats en matière de sécurité. Il désire connaître les modalités de mise en oeuvre de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51805

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5520

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)